

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU BUDGET DES MEMBRES
DU CONSEIL DE LA VILLE DE CARIGNAN, TENUE À LA
SALLE DU CONSEIL DE L'HÔTEL DE VILLE, LE
13 DÉCEMBRE 2011, À 20 H.

ORDRE DU JOUR

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU BUDGET ET MOT DE LA MAIRESSE**
2. **VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET QUORUM**
3. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
4. **ADOPTION DU BUDGET 2012**
5. **DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS**
6. **PÉRIODE DE QUESTION**
7. **LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

Sont présents :

- M^{me} Louise Lavigne, mairesse
- M^{mes} Elena Sanchez, conseillère
Louise Bisailon Marcil, conseillère
Marguerite Roussel, conseillère
Hélène Hayeur Car, conseillère
- MM. René Fournier, conseiller
Patrick Marquès, conseiller

Messieurs Alain Cousson, directeur général, Rémi Raymond, directeur général adjoint et greffier et Danik Salvail, trésorier, sont également présents.

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE ET MOT DE LA MAIRESSE**

Madame Louise Lavigne, mairesse, déclare la séance extraordinaire ouverte, il est 20 h.

2. **VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET QUORUM**

Monsieur Rémi Raymond, greffier, constate les présences et le quorum.

11-12-428

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Marguerite Roussel, appuyé par la conseillère Hélène Hayeur Car et résolu à l'unanimité :

D'adopter l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire.

11-12-429

4. ADOPTION DU BUDGET 2012

Madame Louise Lavigne, mairesse, invite monsieur Danik Salvail, trésorier de la Ville, à présenter le budget 2012 aux gens présents de l'assemblée ainsi que les revenus et dépenses pour l'exercice financier 2012.

Il est proposé par le conseiller Patrick Marquès, appuyé par la conseillère Louise Bisailon Marcil et résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER le budget de la Ville de Carignan, pour l'exercice financier 2012 démontrant des revenus de fonctionnement de 11 233 126 \$, des dépenses de fonctionnement de 9 843 859 \$ et des affectations de 1 389 267 \$;

Il est de plus résolu que le budget pour l'année 2012 soit publié conformément à l'article 474.3 de la *Loi sur les cités et villes*.

11-12-430

5. DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS

Il est proposé par la conseillère Marguerite Roussel, appuyé par la conseillère Louise Bisailon Marcil et résolu à l'unanimité :

QUE le programme des dépenses en immobilisations pour les années 2012, 2013 et 2014 qui démontre des investissements projetés de 21 876 700 \$ pour 2012, de 10 719 450 \$ pour 2013 et de 9 986 650 \$ pour 2014 pour un total de 42 582 800 \$ soit et est approuvé.

6. PÉRIODE DE QUESTION

N.B. Suite à la présentation de la mairesse Louise Lavigne et du trésorier Danik Salvail, l'assemblée fut invitée à poser des questions.

11-12-431

7. LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par la conseillère Marguerite Roussel, appuyé par la conseillère Hélène Hayeur Car et résolu à l'unanimité :

QUE la séance extraordinaire soit levée à 20 h 50.

Rémi Raymond
Greffier

Louise Lavigne
Mairesse